



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, session 2022

N° J1C451R2EL1

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, au titre de l'année 2022 :

Monsieur PARISIS Emmanuel, directeur de CROUS, président, expert, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lille Nord Pas de Calais, Lille.

Madame VERCRUYSSSE Sylvie, attachée d'administration de l'Etat hors classe, vice-présidente, Université de Lille, Lille.

Monsieur BOISTAY Nicolas, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame DELHON Chantal, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Lille, Lille.

Monsieur DAHMANI Rachid, ingénieur de recherche de 1ère classe, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Madame DELOFFRE Laurence, attachée d'administration de l'Etat hors classe, Université d'Artois, Arras.

Madame LENAIN Catherine, ingénieure de recherche de 2ème classe, Université de Lille, Lille.

Monsieur TAYALATI Fayssal, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 31/05/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU